



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

VICE-MINISTERE CHARGE DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 02/2023/MINAE/VME/UGPM-W

15/09/2023

1. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :

Travaux d'aménagement de terrain pour culture fourragère réparties en 02 lots : lot1:Travaux d'aménagement de terrain pour culture fourragère de vala iraisana dans le District d'Ihosalotra, Région Ihorombe, lot 2: Travaux d'aménagement de terrain pour culture fourragère de vala iraisana dans le District de Tsiroanomandidy, Région Bongolava .

Les travaux sont réparties en **2** lot(s). Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix unitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **RAKOTOZANANY Christian**
- Fonction : **Personne Responsable des Marchés Publics**
- Adresse :
- E-mail : **ugpmvme@gmail.com**
- Bureau : **RDC** , Étage : **00** , Porte : **25**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **au bureau de l'UGPM du Vice-Ministre chargé de l'Elevage Ampandrianomby, Antananarivo 101** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)**
- **Lot 2 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **au bureau de l'UGPM du Vice-Ministre chargé de l'Elevage Ampandrianomby, Antananarivo 101** , étage: **RDC** / porte: **25** , au plus tard le **26/09/2023** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- **Lot 1 : un million huit cent mille Ariary (Ar 1 800 000.00)**

- **Lot 2 : un million huit cent mille Ariary (Ar 1 800 000.00)**

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée



à _____, le __/__/____

La Personne Responsable des Marchés Publics